

Cercle de silence de Toulouse

Le Cercle de silence de Toulouse aura lieu le mardi 29 août 2023 de 18h30 à 19h30 sur la place du Capitole. Notre rassemblement dure une heure mais vous pouvez manifester votre soutien par une participation beaucoup plus brève : même réduite à quelques minutes, votre participation nous est précieuse ! Nous vous précisons que notre rassemblement est bien déclaré à la préfecture, respectant ainsi les règles régissant les manifestations sur la voie publique.

Des nouvelles du CRA de Cornebarrieu en date du 23 août 2023 obtenues grâce à la CIMADE

Toujours beaucoup d'entrées, souvent 10 par jour, et en conséquence, beaucoup de sorties ordonnées par les Juges de la Liberté et de la Détention (JLD) car les procédures d'arrestation n'étaient pas correctes....

100 personnes sont actuellement retenues dans le CRA. Les effectifs de police sont réduits en raison des congés ce qui complique la vie des personnes retenues : accès au téléphone, visites, et autres démarches...

La canicule majore fortement la souffrance de l'enfermement. Il n'y a pas de climatisation dans les locaux des personnes retenues, seulement quelques ventilateurs. Seuls les locaux du personnel de la Police de l'Air et des Frontières (PAF) sont climatisés.

Depuis le 1er Janvier 1006 personnes ont été retenues et 186 d'entre elles ont été expulsées.

Quelques conseils de lecture

« Faire de l'étranger un hôte, l'hospitalité : un droit fondamental » (Syllepse 2022) par Marie-Laure Morin (juriste, ancienne directrice de recherche au CNRS et ex-conseillère à la Cour de cassation en service extraordinaire. Pendant dix ans elle a été bénévole dans une association d'accompagnement des migrants.) Voici la conclusion du paragraphe intitulé « La rétention est-elle nécessaire ? » (p. 198) :

" ...Comme valeur l'hospitalité commande philosophiquement et politiquement de ne pas traiter l'étranger en ennemi. Or enfermer l'exilé sans papiers, c'est le traiter non seulement comme un indésirable, mais plus comme un ennemi ou un délinquant. Comme principe fondamental, l'hospitalité devrait donc faire obstacle par principe à la rétention, comme elle doit faire obstacle à toute mesure d'exception réduisant les droits fondamentaux, en l'espèce la liberté d'aller et de venir. En tout cas, l'affirmation du principe d'Hospitalité pourra rappeler très utilement à l'administration, et plus encore aux politiques et à l'opinion publique que l'étranger, fut-il sans papiers, n'est pas un ennemi, qu'il bénéficie de libertés et que pas plus la privation des droits que la répression ne sont de nature à régler la question des migrations... »

« Immigration : le grand déni » de François Héran (paru au Seuil, La république des idées). F. Héran est professeur au Collège de France sur la chaire « Migrations et sociétés ». Voici la copie de la quatrième de couverture de ce livre paru en mars 2023 :

Etrange paradoxe : ceux qui s'imaginent que la France ferait face à un « tsunami » migratoire, par la faute des politiques de l'Union Européenne ou des juges sont également convaincus que la migration est une anomalie dont la France pourrait se passer. On grossit l'immigration pour mieux la dénier. Pour dissiper cette illusion, il faut revenir aux faits. Oui, la population immigrée a progressé en France depuis l'an 2000, mais moins que dans le reste de l'Europe. Non, notre pays n'a pas pris sa part dans l'accueil des réfugiés. La hausse vient d'abord de l'immigration estudiantine et économique, tandis que la migration familiale a reculé. En exposant les enjeux de la loi Darmanin de 2023, en rappelant combien la frontière est poreuse entre séjour régulier et séjour irrégulier, ce livre propose une approche résolument nouvelle de la question migratoire.

Nous espérons que votre santé est bonne et que vous prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Comité de Pilotage du Cercle de silence de Toulouse